

<http://clg-marcel-pagnol-vernouillet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article59>



# Convention citoyenne pour le climat

- Vie du collège - Développement durable -



Date de mise en ligne : dimanche 31 janvier 2021

---

Copyright © Collège Marcel Pagnol - Vernouillet - Tous droits réservés

---

La Convention Citoyenne pour le climat, c'est quoi ?

Pour la première fois, un groupe de personnes représentatives (150 personnes) de la population française est directement impliqué dans la préparation de la loi.

La Convention Citoyenne pour le climat, ça sert à quoi ?

La Convention Citoyenne pour le Climat, expérience démocratique inédite en France, a pour vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique. Elle a pour mandat de définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale.

La Convention Citoyenne pour le climat, quelles propositions ?

- \*Se déplacer
- \*Se nourrir
- \*Consommer
- \*Se loger
- \*Produire/Travailler

Quelques exemples :

**SE DEPLACER :**

Limiter les autoroutes à 110 km.

**CONSOMMER :**

Réguler la publicité pour limiter fortement les incitations quotidiennes et non-choisies à la consommation.  
Mettre en place des mentions pour inciter à moins consommer

**SE LOGER :**

Contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leurs biens de manière globale.

**SE NOURRIR :**

Proposer un bonus de 10 cts par repas pour les petites cantines bio et locales (moins de 200 repas par jour).

**PRODUIRE/TRAVAILLER :**

Rendre obligatoire la possibilité de réparation des produits manufacturés qui sont vendus en France.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le lien internet ci-dessous

<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>